

QUESTION 1 : Encadrement GP N4 (2 points)

Quels sont les différents niveaux de plongeurs adultes que vous êtes susceptibles d'encadrer et le nombre de plongeur maximum par palanquée ?

QUESTION 2 : Code du sport (3 points)

Répondez par vrai ou faux aux questions suivantes (précisez votre réponse avec le N° de la question)

- 1) En l'absence de DP et autorisation du président de club ; les PA60 peuvent plonger en autonomie jusqu'à 60 m ?
- 2) Il faut être minimum GP N4 pour être DP en exploration dans le cadre d'une sortie club ?
- 3) Un E2 est un niveau 2 ou niveau 3 + initiateur club ?
- 4) Un GP N4 peut valider les plongées qu'il a encadrées ?
- 5) Avec 2 enfants de 11 ans, en période estivale (eau chaude), un GP N4 peut les faire plonger 2 fois par jour ?
- 6) Un GP N4 peut plonger en autonomie avec 2 niveau 2 à 40 m ?

QUESTION 3 : La FFESSM les assurances (2 points)

La licence, par ces assurances, couvre-t-elle la responsabilité civile et la responsabilité pénale ? Justifiez vos réponses.

QUESTION 4 : La FFESSM le CACI (2 points)

Dans quels cas une personne licenciée doit-elle obligatoirement avoir un CACI ? Précisez sa durée de validité ?

QUESTION 5 : La FFESSM les commissions (4 points)

Citez 8 commissions liées aux activités de la FFESSM ?

QUESTION 6 : r

Responsabilité (1 points)

Quelle précaution un club doit-il prendre pour prêter des blocs de plongée à ses membres lors de sortie privée ?

QUESTION 7 : La plongée enfant (4 points)

Quel est l'encadrement minimum en exploration en milieu naturel pour les enfants, les effectifs maximaux des palanquées ainsi que les espaces d'évolutions possibles ?

QUESTION 8 : Évolution du GP N4 (2 points)

Quelles sont les possibilités d'évolution après avoir obtenu le GP N4 ?

REFERENTIEL DE CORRECTION

QUESTION 1 : Code du sport (2 points)

Quels sont les différents niveaux de plongeurs adultes que vous êtes susceptibles d'encadrer et le nombre de plongeur maximum par palanquée ? (0,5 par réponse)

- *Baptême : 1 par 1 uniquement en milieu artificiel de moins de 6 m et avec accord du DP*
- *PE12 : 4 débutants dans l'espace 0-12 m*
- *PE20 : 4 N1 dans l'espace 0-20m*
- *PE40 : 4 N2 dans l'espace 0-40m*

QUESTION 2 : Code du sport (3 points) (0,5 point par réponse)

Répondez par vrai ou faux aux questions suivantes (précisez votre réponse avec le N° de la question)

- 1) En l'absence de DP et autorisation du président de club ; les PA60 peuvent plonger en autonomie jusqu'à 60 m ? faux*
- 2) Il faut être minimum GP N4 pour être DP en exploration dans le cadre d'une sortie club ? faux*
- 3) Un E2 est un niveau 2 ou niveau 3 + initiateur club ? faux*
- 4) Un GP N4 peut valider les plongées qu'il a encadrées ? vrai*
- 5) Avec 2 enfants de 11 ans, en période estivale (eau chaude), un GP N4 peut les faire plonger 2 fois par jour ? faux*
- 6) Un GP N4 peut plonger en autonomie avec 2 niveau 2 à 40 m ? faux*

QUESTION 3 : La FFESSM les assurances (2 points)

- La licence, par ces assurances, couvre-t-elle
La responsabilité civile : oui avec la possession de la licence cela couvre en responsabilité civile pour tous les dommages sur autrui
- et la responsabilité pénale : *non*

QUESTION 4 : La FFESSM le CACI (2 points)

- Dans quels cas une personne licenciée doit-elle obligatoirement avoir un CACI ?
Pour l'obtention de sa 1^{ère} licence puis tous les ans
- Précisez sa durée de validité ? *1 an*

QUESTION 5 : La FFESSM les commissions (4 points)

Citez 8 commissions liées aux activités de la FFESSM ?

Apnée, archéologie subaquatique, photo vidéo sous-marine, environnement et biologie, hockey subaquatique, juridique, médicale et prévention, nage avec palmes, nage en eau vive, orientation subaquatique, pêche sous-marine, plongée souterraine, plongée sportive en piscine, technique, tir sur cible

QUESTION 6 : Responsabilité (1 points)

Quelle précaution un club doit-il prendre pour prêter des blocs de plongée à ses membres lors de sortie privée ?

Prêt uniquement aux autonomes niveau 3 et plus avec matériel en bon état et à jour de visite TIV et requalification.

QUESTION 7 : La plongée enfant (4 points)

Quel est l'encadrement minimum en exploration en milieu naturel pour les enfants, les effectifs maximaux des palanquées ainsi que les espaces d'évolutions possibles ?

- Niveau Bronze : encadrement E1 : 2 bronze, 0-6m 1 point
- Niveau Argent : encadrement E1 ou GP : 2 argent, 0-6m 1 point
- Niveau Or : encadrement GP, 2 or, 1 point
- 0-12m pour 10-12 ans 0,5 points
- 0-20m pour 12-14 ans 0,5 points

QUESTION 8 : Évolution du GP N4 (2 points)

Quelles sont les possibilités d'évolution après avoir obtenu le GP N4 ?

- Initiateur Club
- Monitorat fédéral 1^{er} degré
- DP N5